

Neuchâtel, Le 17 mai 2023

Des pompes à vélo en libre-service installées sur le territoire de la commune de Neuchâtel

Votre poussette, vélo ou chaise roulante a un petit coup de mou ? La Ville de Neuchâtel, en collaboration avec des acteurs locaux, propose huit pompes en libre-service sur son territoire. Installées ces jours pour les premières d'entre elles, ces pompes à pied seront situées sur des axes habituellement fréquentés par les deux-roues.

Cette nouvelle prestation, qui s'inscrit dans la volonté de la Ville d'encourager la pratique de la mobilité douce au sein de la nouvelle commune, est également une réponse à une [interpellation](#) du Conseil général.

8 emplacements dans un premier temps, 3 supplémentaires en 2024

Dans un premier temps, huit pompes seront installées les jours qui viennent sur le territoire communal, du côté de La Coudre, de la gare CFF (Sud), le long de la Ficelle (à Corcelles) ainsi qu'aux Battieux. Le bord du lac, largement fréquenté par les deux-roues, sera équipé de quatre pompes entre les piscines du Nid-du-Crô et le quai Jeanrenaud en passant par le Fun'ambule et l'esplanade du Mont-Blanc.

L'installation de trois pompes supplémentaires est prévue au printemps 2024 le long de l'axe phare du PDCMC (Plan directeur cantonal de mobilité cyclable). Elles verront le jour à la Rosière, à la gare des Deurres et à la gare de Corcelles-Peseux.

La Ville de Neuchâtel a opté pour un système de pompe à pied robuste qui a fait ses preuves dans d'autres villes romandes (comme Lausanne, Genève, Yverdon-les-Bains et Bulle). Ces pompes fabriquées en France sont non seulement adaptées pour les vélos, mais aussi pour les poussettes et les chaises roulantes.

Avec des partenaires locaux

La Ville de Neuchâtel a souhaité impliquer les commerçants et les ateliers de réparation de vélos locaux en leur offrant de la visibilité sur les différentes pompes en échange d'un cofinancement du projet.

Un prix pour le lycée Jean-Piaget

Par ailleurs, dans le cadre de la célébration de ses 10 ans, l'action [DÉFI VÉLO](#), qui promeut l'usage du vélo chez les 15-20 ans, souhaite récompenser le lycée Jean-Piaget à Neuchâtel pour sa fidélité et son engagement pour la promotion du vélo chez les jeunes. Le lycée Jean-Piaget est le seul établissement à avoir pris part à l'ensemble des éditions DÉFI VÉLO cantonales, soit à 10 reprises de 2014 à 2023, sans interruption. La Ville de Neuchâtel et DÉFI VÉLO ont le plaisir d'offrir une pompe fixe à l'établissement à cette occasion.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Mauro Moruzzi, conseiller communal responsable du dicastère du développement durable, de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie, 032 717 76 01

François Derouwaux, chef de l'office de la mobilité, 032 717 77 67

